



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-7833>

Département(s) de publication : **53**

Annonce n° **26-7833**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SPL Laval Mayenne Aménagements

Forme juridique de l'acheteur : Entreprise publique

Activité du pouvoir adjudicateur : Logement et équipements collectifs

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une cuisine centrale à Laval

Description : Le présent concours a pour objet la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre en vue de la construction d'une cuisine centrale sur le territoire de la commune de Laval. Le maître d'ouvrage confiera au titulaire du marché de maîtrise d'œuvre les missions de base pour la construction d'un bâtiment neuf, ainsi que des missions complémentaires.

Identifiant de la procédure : bed2705d-73d1-4f24-9f45-f0d0d6c1aac8

Identifiant interne : 2026-SPLLMA01

Type de procédure : Autre procédure en plusieurs étapes

Principales caractéristiques de la procédure : Le présent concours est un concours restreint de maîtrise d'œuvre organisé après une sélection de candidats dans les conditions définies aux articles R.2162-15 à R.2162-21 du code la commande publique. Le concours se déroulera en deux phases. En premier lieu, la phase candidature permettra au pouvoir adjudicateur de sélectionner les trois opérateurs économiques admis à remettre une offre. Puis, lors de la phase offre, ces derniers devront produire et présenter des esquisses, conformément aux exigences de l'acheteur.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Boulevard Léon Bollée

Ville : Laval

Code postal : 53000

Subdivision pays (NUTS) : Mayenne (FRG03)

Pays : France

2.1.3 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 7,150,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La SPL LMA assure la conduite du présent concours en vertu d'un mandat confié par la Ville de Laval. A l'issue du concours, un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence sera conclu avec l'un des lauréats, conformément à l'article R.2122-6 du code de la commande publique. Le détail de la mission figure au sein du règlement de concours. Les prestations remises par les candidats seront appréciées à l'aune des critères suivants : 1. Pertinence de la réponse architecturale au programme et l'insertion sur le site 2. Pertinence du projet proposé d'un point de vue fonctionnel, de la qualité du fonctionnement et de réponse aux besoins quantitatifs et qualitatifs de la cuisine centrale 3. Pertinence de la réponse technique et environnementale proposée, appréciée à travers la cohérence durable du projet, prenant notamment en compte la bioclimatique, la sobriété énergétique, la limitation de l'empreinte carbone, le confort, les choix constructifs et les matériaux employés. 4. Pertinence financière du projet au regard de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux et fiabilité de l'estimation au regard du parti architectural proposé et de la maîtrise des coûts pour la Ville de Laval. 5. Pertinence du calendrier prévisionnel proposé au regard du calendrier proposé par chaque maître d'ouvrage. Le jury examine et propose le classement des propositions dans les conditions prévues par le règlement de concours. Le jury est composé comme suit : - 6 représentants de la Ville de Laval, - 3 membres professionnels possédant une qualification professionnelle en lien avec l'objet du marché. Dans les conditions prévues par le règlement de concours, une prime de 38 000 € HT sera versée aux trois opérateurs admis à présenter une prestation. Le jury se réserve la possibilité de réduire ou de supprimer la prime, dans les conditions prévues par le règlement de concours, notamment si l'esquisse présentée ne respecte pas le programme.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Concours de maîtrise d'œuvre pour la construction d'une cuisine centrale à Laval

Description : Le présent concours a pour objet la désignation d'une équipe de maîtrise d'œuvre en vue de la construction d'une cuisine centrale sur le territoire de la commune de Laval.

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv): 71200000 Services d'architecture

Options :

Description des options : Le marché de maîtrise d'œuvre qui sera conclu à l'issue du concours ne sera pas reconductible.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Implantation du projet : Boulevard Léon Bollée

Ville : Laval

Code postal : 53000

Subdivision pays (NUTS) : Mayenne (FRG03)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 30 Mois

5.1.5 Valeur

Valeur estimée hors TVA : 800,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Description de la méthode à utiliser si la pondération ne peut être exprimée par des critères : Les 3 équipes de concepteurs seront sélectionnées au regard des critères suivants : - Capacités professionnelles et financières du candidat en adéquation avec le projet de construction ; Ce critère est jugé sur la base de la liste des principaux services effectués (qualité architecturale et technique des projets présentés), des certificats de qualification, des déclarations du candidat concernant le chiffre d'affaires, ses assurances et/ou des équivalents proposés. - Moyens humains du candidat en adéquation avec le projet de construction. Ce critère est jugé sur la base des titres d'études et professionnels du candidat, de son expérience professionnelle, ainsi qu'à l'aune de la déclaration concernant les moyens en personnel du candidat, ou des équivalents proposés.

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : En application des dispositions du code de la commande publique, le concours étant une technique d'achat, les candidatures et les prestations sont analysées globalement, sans que les critères fassent l'objet d'une pondération.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marches-securises.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-securises.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Date limite de réception des demandes de participation : 13/03/2026 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nantes

Informations relatives aux délais de recours : Conformément à l'article L.551-1 du Code de la justice administrative, le président du Tribunal administratif, ou le magistrat qu'il délègue, peut être saisi en cas de manquement aux obligations de publicité et de mise en concurrence auxquelles est soumise la passation par les pouvoirs adjudicateurs de contrats administratifs. Le juge doit être saisi avant la conclusion du contrat.

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : SPL Laval Mayenne Aménagements

Numéro d'enregistrement : 79924570900032

Adresse postale : 18 place de la Gare

Ville : Laval

Code postal : 53000

Subdivision pays (NUTS) : Mayenne (FRG03)

Pays : France

Adresse électronique : contact@groupe-lma.fr

Téléphone : 0243914525

Adresse internet : <https://www.groupe-lma.fr/>

Profil de l'acheteur : www.marches-securises.fr

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Nantes

Numéro d'enregistrement : 17440005100010

Adresse postale : 6, allée de l'Île Gloriette - CS 24111

Ville : Nantes

Code postal : 44041

Subdivision pays (NUTS) : Loire-Atlantique (FRG01)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-nantes@juradm.fr

Téléphone : 0255101002

Adresse internet : <https://nantes.tribunal-administratif.fr/>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9f608bf2-63da-499f-8518-69554d8e9c36 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 22/01/2026 à 15:06

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

Date d'envoi du présent avis à la publication : 22/01/2026